

REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES- VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

Lundi 21 02 2022

L'an deux mille vingt deux, le 21 février, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

PRESENTS : LIONEL JEAN - MARIE FRANCE JURBERT - SARAH CHAUZEIX - MAXIME BOYER - CHRISTINE AIGUEPERSE - NATHALIE GUBERT

EXCUSE ABSENT : ANDRE VONTRAT (pouvoir MARIE FRANCE JURBERT).

A l'unanimité, NATHALIE GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

1/ Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 05/12/2021

2/ Monsieur le Maire demande le rajout de trois points à l'ordre du jour :

- convention avec la SAUR pour le nettoyage et la chloration du réservoir d'eau potable d'Ensagnac
- participation aux dépenses des syndicats de communes pour l'année 2022 dans le cadre de la FDEE (Fédération Départementale d'électricité et d'énergie) (environ 500€ prix en charge par la commune)
- 3 devis pour le diagnostic énergétique du bâtiment de la mairie.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Point sur la trésorerie de la commune au 21/02/2022 : elle s'élève à 176 909 euros avant perception de la DETR (35 000 euros à venir).

4/ Création d'une entente intercommunale sur le plateau de l'ex canton de SAINT PRIVAT afin de créer une interconnexion avec le réseau AEP (Adduction d'eau potable) de la commune d'ARGENTAT.

Monsieur le Maire explique la nécessité de trouver pour les années à venir, une ou des solutions afin de faire face aux périodes d'étiage et d'éviter le recours au citernage en période estivale.

Monsieur le Maire rappelle les débats qui ont débuté au niveau de la communauté de communes de Xaintrie Val Dordogne et le transfert de la compétence eau (loi NOTRE) qui devrait se concrétiser au 1^{er} janvier 2026.

Enfin Monsieur le Maire reprend les éléments transmis par le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin. Celui-ci préconise, sans attendre le transfert de compétence, de répondre aux besoins en eau du plateau par une interconnexion avec le réseau existant d'eau potable d'Argentat en vue de la restructuration de la distribution d'eau potable sur le territoire de la Xaintrie Blanche.

Monsieur le Maire propose que la commune de SAINT GENIEZ O MERLE adhère à cette entente intercommunale pour dans un premier temps, participer à l'étude de mise en œuvre de ce projet et dans un deuxième temps aux travaux qui seront à réaliser.

Approuvé à l'unanimité.

5/ Contrat pour le dépannage du réseau d'éclairage public 2022-2023-2024

L'entreprise MCR est reconduite.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Subvention Départementale pour le chauffage du grand logement et l'isolation des deux logements de l'ancien presbytère ainsi que pour la réfection du lambris sous les combles avec renforcement de l'isolation au gîte de Sermus.

Monsieur le Maire rappelle qu'un diagnostic énergétique va être réalisé pour le presbytère, le gîte de Sermus et la Mairie. Il précise que le Conseil Départemental subventionne ces études à hauteur de 80%.

Les 3 devis s'élèvent à 1750 € TTC

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire explique que les diagnostic énergétiques sont obligatoires non seulement pour louer un logement mais aussi pour obtenir des aides à hauteur de 30 % par l'Etat et de 25 % par le Département.

7/ Aide départementale pour les travaux de voirie 2022 : section d'Ensagnac à Chassagne

Monsieur le Maire précise que le montant des travaux s'élève à 95 000 € ttc pour la tranche ferme + 15 000€ ttc pour la tranche optionnelle et qu'une demande de DETR s'est faite avant la fin du mois de janvier pour obtenir une aide éventuelle de 35%. (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Il est précisé également que la DETR est maintenant cumulable avec les aides du Conseil Départemental.

Une aide de 6000 € sera demandée.

Monsieur le Maire précise qu'un devis pour la réfection des chemins ruraux de Lesturgie, du Vert, de Rouzeyrol et du groupement forestier à été demandé à l'entreprise Rivière TP, afin de répondre aux intempéries de Février et Septembre 2021. Le groupement forestier participera au financement des travaux qui lui incombent.

8/ Mise en œuvre OPAH - participation de la commune au dispositif

Il est proposé la mise en place d'une aide communale d'un montant de 500 euros par an sur 5 ans maximum (dans la limite de 2500 euros) afin de permettre aux nouveaux arrivants qui s'installeront sur la commune au titre de leur résidence principale, de réaliser des travaux.

Approuvé à l'unanimité.

9/ Questions diverses :

9.1/Installation fibre mairie :

Monsieur le maire explique que les premières démarches ont commencées en Août 2021 avec la révision des contrats (suppression du standard, du fax et de la ligne dédié au maire). Ensuite un devis comparatif a été demandé à un opérateur concurrent SFR. (Non retenu car trop cher). De plus l'adressage de bon nombre d'habitations était incohérent avec la base de données nationale (prise en mains du logiciel national pour mise à jour définitive en octobre/novembre). Fin décembre début janvier nouvelle prise de rendez vous avec Orange et nouvel échec car les fourreaux sont bouchés (pour passage de la fibre) entre le domaine public et le domaine privé de la commune. Prochaine intervention d'Orange le 04 Avril 2022. Si l'intervention est un échec, il faudra que la commune intervienne rapidement pour installer de nouveaux fourreaux.

9.2/Remerciements :

Famille ESCURE pour le décès de Marcelle ESCURE

Famille DUCLAUX pour le décès d'Henri DUCLAUX

9.3/Lignes directrices de gestion :

Elles Visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Mais aussi de fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Monsieur le maire réunira un groupe de travail composé d'élus au printemps afin de faire une proposition au Centre de Gestion 19.

9.4/Point nouvelle collecte des ordures ménagères :

Une réunion d'information pour les élus aura lieu en mars 2022

De plus une visite du centre de collecte XVD avec Didier Tourneix et les élus sur les différents points de collecte proposés par la commune se déroulera au printemps. Le but est de vérifier la faisabilité et l'efficacité du projet avec notre commune et celles qui nous entourent (Hautefage et St Cirgues la Louvre).

9.5/ Repas ou colis pour nos aînés :

Après débat et au vue de la situation sanitaire qui semble s'améliorer mais qui reste fragile, le Conseil Municipal opte dans un premier temps, pour un colis gourmand de qualité et 100% Corrèze . Dans un deuxième temps, un pot de l'amitié sera proposé fin Août.

9.6/ Rapport sondage voirie village de Laval :

Le rapport de Corrèze Ingénierie sur les sondages de cette voirie, met en évidence un problème de structure du sol. Le cabinet d'ingénierie du Département nous fera une proposition chiffrée pour l'automne 2022 afin de budgétiser ces travaux pour le printemps 2023.

Levée de séance à 23h00.

Le Maire
Lionel JEAN



La secrétaire de séance
Nathalie GUBERT

Maxime BOYER

Marie France JURBERT

Sarah CHAUZEIX

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE

